

Monsieur le Président,

Nous sommes depuis quelques temps déjà en pleine campagne électorale pour les élections présidentielles de mai prochain. Il est parfaitement regrettable de constater que déjà, certain(e)s candidat(e)s ont commencé à prévoir des modifications parfaitement inquiétantes et inadmissibles pour ce qui est de la fonction publique. Certes, ce triste état de fait n'est nullement de la responsabilité de la Direction des finances publiques, que ce soit au niveau national ou départemental. Mais, nous tenons à bien nous positionner par rapport à ces tristes affirmations d'une partie de la classe politique, que ce soit au niveau national, ou au niveau local. Il y a certains points sur lesquels nous ne transigerons jamais, et il est bon que cela se sache...

Notre statut : Le statut des fonctionnaires, s'accompagne de règles déontologiques sévères. La loi prévoit que le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Il doit aussi faire preuve de neutralité et respecter le principe de laïcité. Ces règles sont une garantie pour les citoyens, les usagers du service public. Le statut est aussi une protection contre la précarité.

Notre retraite : Lié à notre statut, notre régime de retraite est adapté à une carrière gérée en fonction de grilles indiciaires et de corps ; nous ne transigerons pas sur sa défense. Ceux qui affirment que le régime des fonctionnaires est favorisé sont des menteurs. Les fonctionnaires ne bénéficient pas de primes de départ, leur régime indemnitaire ne compte pratiquement pas pour la retraite, le régime additionnel restant marginal.

Nos effectifs : Il incombe au gouvernement de faire évoluer ceux-ci, à partir d'audits et de constats des réels besoins. L'approche actuelle par « masse à supprimer » est une approche incompétente, socialement régressive et particulièrement insupportable.

Notre rémunération : La rémunération des fonctionnaires est insuffisante, elle nuit à l'attractivité de la fonction publique. Les grandes entreprises peuvent adapter les salaires à l'environnement économique, pas l'administration. Certaines sociétés distribuent généreusement des avantages divers et variés à leurs employé(e)s. L'action sociale de la fonction publique est pauvre, nous n'avons pas de Comité d'Entreprise.

Notre temps de travail : De nombreux fonctionnaires sont déjà en surcharge de travail (hospitaliers, policiers, personnels administratifs en sous effectif...). Dans ces conditions, nous n'allons pas remettre en cause leur temps de travail !

Quoi que certain(e)s politicien(ne)s en pensent, l'administration n'est pas un club d'hommes et de femmes fortunés et gavés d'avantages au point d'en perdre le sens des réalités. La fonction publique qui vit au rythme de l'austérité, est en constante évolution et sert admirablement bien notre pays. Nos organisations défendent la fonction publique de l'État, elles ne transigeront sur rien, car elles perçoivent bien la souffrance au travail de nos collègues.

Nous disons donc, à certain(e)s candidat(e)s à l'élection présidentielle : A bon entendeur, salut.

les représentant(e)s de l'Alliance

Christine Duval	PCE Aras
Martine Hennequin	DDFiP
Nathalie Jeamart	Lens-Municipale
Jean-François Heneman	E R D 62
Jean-François Waille	Trésorerie de Beuvry
Gabriel Gaillard	E R D 62